



## Les pêcheurs au rendez-vous du Téléthon



David Storaï, vainqueur de cette pêche au thon « no kill ».

Ce 18 septembre, à l'espace Broncy, Bernard Dat, président de la Société nautique de Port-la-Nouvelle, et Nicole Ricard accueillent les trois équipages nouellois participant le lendemain à la pêche au thon «no kill» en soutien au Téléthon 2015. Le Téléthon fut créé en 1958 par l'association loi 1901 AFM-Téléthon afin de promouvoir et de développer la recherche sur des maladies jugées incurables. Nicole Ricard, à l'origine du Téléthon en Andorre, y sera la coordinatrice la semaine prochaine, en Belgique le 10 octobre et à Paris le 21. Jusqu'en octobre 2011, la municipalité de Port-la-Nouvelle, avec l'association d'Alain Gabet Raid et Aventure, a organisé un challenge en planche à voile et kitesurf avec PLN Windsurf, le Cercle nautique de Sigean et la SNSM au profit du Téléthon. Ce 19 septembre, reprise du flambeau avec une pêche au thon «no kill» sous le parrainage de Nicole et Bernard Ricard avec le soutien de la municipalité de Port-la-Nouvelle, à l'initiative de la Société nautique de Port-la-Nouvelle présidée par Bernard Dat ; de Georges Baradat, conseiller municipal délégué à l'interface ville-port, à la prévention plage et au nautisme, et de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France des PO. Trois bateaux et leurs équipages (un gaffeur, un maître d'équipage, un guetteur et un pêcheur), sont partis du port de La Nouvelle. Ciel bleu et grand soleil, mais le vent et une forte houle ont surpris l'«Occotillo», avec à bord Armando, Pierre, Patrick et Hunt ; le «Chadoune» avec le Chinois, Anton, Claude et le pêcheur, et le «Maeva» avec Bernard, Didier, William, et des amis des Landes. Père et fils Marc et David Storaï, équipage du «Pesciu» du club de Port-la-Nouvelle, ont remporté le concours avec deux thons pris au large de Port-la-Nouvelle. Le soir, à l'espace Broncy, l'apéritif et une fastueuse thonade attendaient 180 convives avec aux fourneaux deux grands chefs locaux, Daniel Lagoute de l'hôtel-restaurant Le Méditerranée, et Max Nicolet, du restaurant Le Saint-Charles. L'intégralité de la recette revient à l'AFM-Téléthon.

La Dépêche du Midi